

YI XIAOZHUN

Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce (OMC)

Nicolas BARRÉ

Maintenant, Yi Xiaozhun, vous représentez l'autorité ici, mais c'est une autorité menacée et il doit parfois être difficile de diriger cette organisation. Comment pouvez-vous répondre à toutes les critiques que nous avons entendues au sujet du commerce mondial et de l'OMC en particulier ?

Yi XIAOZHUN

Merci beaucoup Nicolas. Je suis heureux de me joindre à ce panel pour discuter de l'avenir du commerce mondial et du système commercial mondial. Beaucoup d'entre vous n'ont peut-être pas remarqué que lundi dernier, le 30 octobre, marquait le 70^{ème} anniversaire du GATT, le prédécesseur de l'OMC et l'origine du système commercial multilatéral. Nous pensons que l'OMC et son prédécesseur le GATT ont grandement contribué à la prospérité mondiale au cours des dernières décennies. Entre 1950 et 2016, le PIB mondial a été multiplié par 10, tandis que le commerce mondial a été multiplié par 39. Je pense que cette prospérité est largement due à une ouverture économique croissante, favorisée par le système commercial multilatéral.

Je voudrais faire trois remarques. Nombreux sont ceux qui pensent aujourd'hui que le système du commerce mondial est au bord de l'effondrement. Cependant, je pense que le système commercial multilatéral reste solide et fort. Nous avons tous vu la valeur de ce système pendant la crise financière et dans les années 1930, le protectionnisme des grands pays a anéanti les deux tiers du commerce mondial. Dans la crise de 2008, nous n'avons pas vu ce genre d'escalade parce que les membres de nos gouvernements savaient qu'ils étaient tous liés par les règles multilatérales. Ils savaient où se trouvaient leurs limites. Je pense réellement que le système commercial multilatéral représente le meilleur effort mondial pour maintenir à l'écart le protectionnisme et les tensions économiques.

Deuxièmement, nous devons être conscients que de nombreuses personnes se sentent déconnectées des progrès économiques et que les attitudes vis-à-vis du commerce et de la mondialisation se sont durcies récemment. Dans certains pays, le commerce est souvent considéré comme une force destructrice sur les marchés du travail. Le commerce a un effet, mais la technologie et le progrès technologique sont en fait les principaux moteurs de changements et de perturbations. C'est vrai partout, dans toute économie : l'automatisation, la digitalisation, les nouvelles techniques managériales ont fortement réduit la demande d'emplois. D'après notre enquête, plus de 80 % des pertes d'emplois sont dues aux gains de productivité et au progrès technique, et non pas à des importations moins chères. Une fois de plus, le commerce est souvent pointé du doigt comme étant le coupable, mais comme je l'ai dit, la technologie et le commerce sont essentiels au progrès économique. Nous ne pouvons pas rejeter ces forces. Au contraire, nous devrions plutôt les améliorer et les adapter.

La tendance actuelle consistant à combattre le commerce ne résoudra aucun problème. Au contraire, lever des barrières commerciales ne fera qu'aggraver la situation. Cela ne permettra pas de récupérer des emplois. Une meilleure réponse à ces défis consiste à avoir des politiques nationales plus actives pour soutenir les travailleurs et les doter des compétences nécessaires pour réussir sur le marché moderne.

Permettez-moi de passer à mon troisième point, qui est également le sujet d'aujourd'hui. Je pense que la question clé qui nous est soumise aujourd'hui concerne l'avenir de l'OMC. Je pense vraiment qu'aucun des défis commerciaux mondiaux ne sera résolu plus facilement à l'écart d'un système commercial multilatéral. En fait, l'inverse est vrai. Par exemple, il est difficile d'imaginer que vous puissiez gérer une économie numérique de plus en plus dématérialisée ou répondre à la mondialisation d'Internet par des accords bilatéraux. Il est également impossible pour les pays de limiter leurs subventions agricoles ou de pêche via des arrangements régionaux. Je ne dis pas que les approches bilatérales ou régionales ne sont pas importantes; elles le sont absolument. Cependant, ce que j'essaie de dire, c'est qu'elles ne



peuvent suffire. Elles ne peuvent que compléter le système commercial multilatéral et servir d'éléments de construction pour ce système. L'approche multilatérale est essentielle et indispensable.

Néanmoins, je pense que l'OMC peut et doit faire davantage pour évoluer et s'améliorer. Nous avons devant nous de nombreuses questions de longue date. Comme l'a mentionné Monsieur le Ministre Bark, lorsque vous étiez ministre, vous avez abordé des questions telles que les subventions agricoles, les subventions à la pêche, la réglementation nationale du secteur des services, etc. Ces questions attendent toujours d'être résolues. En même temps, nous constatons que certains membres s'intéressent de plus en plus à l'idée d'aborder des questions orientées vers l'avenir, telles que le commerce électronique et la facilitation des investissements. Cependant, nous devons reconnaître qu'il n'existe aucune solution facile ou évidente sur chacun de ces fronts. Si nous voulons trouver une solution, nous devons trouver un consensus, donc réunir tous les membres de l'OMC. C'est un défi et une réelle difficulté. En fin de compte, l'avenir de l'OMC est entre les mains de ses membres. Nous sommes une organisation dirigée par des membres.

Nos membres partagent la responsabilité de renforcer la coopération économique mondiale afin de laisser aux générations futures un système commercial multilatéral fort et opérationnel. Je vais m'arrêter là.

Nicolas BARRÉ

Juste une question rapide. Pensez-vous qu'il y ait un problème de gouvernance au sein de l'OMC?

Yi XIAOZHUN

Je pense que la gouvernance économique est une question globale dans de nombreuses organisations internationales : le FMI, la Banque mondiale, l'OMC. Nous devons relever ces défis, mais le problème actuel est que nous manquons de leadership au sein de l'OMC. C'est pourquoi, comme je l'ai dit, nous espérons que tous les membres partageront la responsabilité collective de promouvoir un système commercial multilatéral et de le maintenir fort.